

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-700/SG/FP mettant à la disposition du ministre des Travaux publics et du port un assistant technique des Travaux publics de l'Etat.

n° 73-700/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
2 mai 1973

Numéro JO  
n° 10 du 25/05/1973

Date du numéro  
25 mai 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Michel Marino, assistant technique des Travaux publics de l'Etat, 6e échelon (I.M. 259), est, pour compter du 28 janvier 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port, pour servir à la Direction des Travaux publics (subdivision construction).